

## DEMANDE DE VISA TOURISME/ (VISITE FAMILIALE/OU AMICALE)

- Un formulaire dûment rempli avec une photo récente.
- Passeport d'une validité minimale de 3 mois après l'expiration du visa et disposant d'un minimum de 2 pages vides.
- Photocopie des trois premières pages du passeport, ainsi que des visas précédents, s'il y a lieu.
- Assurance de voyage. (Schengen Assurance avec un couverture de 30.000,00Euro).
- Copie de l'acte de mariage en arabe et sa traduction en français ou bien espagnol.
- Réservation d'un titre de transport (aller /retour) ou papiers du véhicule (carte grise et assurance internationale/carte verte.)
- Logement (réservation d'hôtel), invitation originale + copie, le lien de parenté avec l'invitant est obligatoire (acte de naissance en français ou en espagnole/copie d'acte de mariage en français ou en espagnole).

### CHEFS D'ENTREPRISES

- Registre de commerce (Modèle 7) + statut.
- Certificat de chambre de commerce.
- Impôt (I.S.).
- Relevé bancaire des 3 derniers mois.

### COMMERÇANTS

- Registre de commerce (Modèle 7)
- Certificat de la chambre de commerce.
- Relevé bancaire des 3 derniers mois.

### FONCTIONNAIRES

- État d'engagement.
- Attestation de travail/ Attestation de la CNOPS
- Relevé bancaire des 3 derniers mois.

### EMPLOYÉS

- Les 03 Derniers bulletins de paie.
- Attestation de travail
- Attestation de déclaration de salaire à la CNSS
- Relevé bancaire des 3 derniers mois.

### PROFESSION LIBERALE

- Carte professionnelle/ou certificat de la chambre de commerce.
- Relevé bancaire des 3 derniers mois.

### RETRAITÉS

- Attestation de retraite (pension).
- Relevé bancaire des 3 derniers mois.

### AGRICULTEURS

- Attestation agricole des autorités compétentes.
- Certificat de titre de propriété.
- Relevé bancaires des 3 derniers mois.

## ETUDIANTS/MINEUR D'AGE

- Certificat de scolarité.
- Extrait d'acte de naissance en français ou espagnol.
- Situation professionnelle parentale.
- Autorisation de voyage des parents légalisée + une prise en charge.

### \* Juste pour les Mineurs :

- Présence obligatoire de l'un de ses parents
- Remplissage du casier N°10 sur le formulaire de la demande par l'un des parents.
- Autorisation signée légalisée + Copie CIN des Parents + Copie des Visas
- Dans le cas d'un voyage avec un Groupe :
  - ❖ Autorisation avec les informations de la personne qui accompagne le Mineur (Responsable du Groupe par exemple) signé légalisée + Copie CIN des Parents + Copie du Visa Et de La CIN de la personne accompagnant, (EXCEPTO CIN OU VISA).\*
  - ❖ Copie de la carte de fédération du mineur, s'il s'agit d'un groupe d'une Fédération sportive ou bien un organisme.

## EPOUSE/SANS PROFESSION

- Prise en charge locale.
- Preuve du moyen de subsistance (relevé bancaire ou titre de propriété ...).
- Le lien de parenté est impératif en cas d'une demande déposée par un couple ou une famille (acte de mariage/acte de naissance traduit en français ou espagnol).

## IMPORTANT :

- Tous les documents doivent être présentés en français ou en espagnol
- Les demandes de visas doivent être déposées au plus tard 15 jours avant la date prévue de départ et au plus tôt 6 mois avant cette date
- Si vous souhaitez récupérer votre passeport avant la décision du consulat les frais de visa et du service sont non remboursables.
- Toute fausse réservation ou une réservation non confirmée entrainera un refus définitif.
- Toutes les documents administratifs ne doivent pas dépasser 3 mois depuis la date de délivrance.

**Note Bien : Le Consulat Général d'Espagne à Rabat ne peut pas accepter la demande de traitement d'un dossier hors de ces Compétences.**

**\*Les provinces qui sont sous les Compétences du consulat de Rabat :**

**Rabat, Sale, Boulomane, Fès, Ifran, Khemisset, Khnifra, Meknès, Kenitra, Taounat, Taza, Tamara, Souk larbaa, Sidi Kacem, Séfrou, Mechraabelksiri, Sidi, Slimane, Skhirate, Laayoune, Dakhla,Essmara,Azrou, Tefelt, Oualmes, El hajeb, Bojdour, Medilt.**

•